

# Le fonctionnement de l'école primaire

## 3 Les partenaires de l'école

Fiche 16

### C) Associations et institutions

L'éducation nationale entretient des relations de partenariats avec différentes associations et institutions. En voici quelques exemples :

#### L'USEP

**Union sportive de l'enseignement du premier degré** : c'est une fédération sportive scolaire des écoles maternelles et élémentaires publiques. Une convention de 2006 fixe leurs missions :

- construire une culture sportive grâce à des rencontres adaptées en fonction de l'âge des enfants.
- Développer un engagement civique et social chez l'enfant en les responsabilisant progressivement dans le fonctionnement de l'association de l'école.
- Elaborer des documents pédagogiques pour aider les enseignants à mettre en œuvre de telles activités.
- En encourageant la cohérence des activités et des enseignements dans et hors l'école dans la continuité du temps de la vie de l'enfant.

#### L'OCCE

**Office central de la coopération de l'école** : c'est une association qui gère les coopératives scolaires, dont les ressources proviennent de dons, des produits des fêtes des écoles, des versements libres et volontaires des familles.

L'OCCE impulse ainsi, un certain nombre d'action. « Jardinons à l'école » permet ainsi aux écoles de développer des projets de jardinage débouchant sur le concours « écoles fleuries » avec le soutien de l'inspection générale et des délégués départementaux de l'éducation nationale.

#### L'ADOSEN

**Action et documentation santé pour l'éducation nationale**, intervient pendant et en dehors de l'école sur des thèmes liés à la santé des élèves.

## L'AFEP

**Association française pour les enfants précoces** aide à prévenir l'échec scolaire et social auquel les enfants sont confrontés.

## L'AFL

**Association française pour la lecture** permet d'approfondir des compétences dans l'apprentissage et le perfectionnement de la lecture.

